

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

AMENDEMENT

N° CF21

présenté par

M. Balanant, Mme El Haïry, Mme Mette, Mme Jacquier-Laforge et M. Laquila

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 58 QUINQUIES, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.